3e RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

Points à retenir et Résumé exécutif

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNESCO Institute for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

3e RAPPORT MONDIAL SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

L'impact de l'apprentissage et l'éducation des adultes sur la santé et le bien-être, l'emploi et le marché du travail, et la vie sociale, civique et communautaire

Points à retenir et Résumé exécutif

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNESCO Institute for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

UIL/2016/PI/H/36

-

Publié en 2016 par

l'Institut de l'UNESCO pour
l'apprentissage tout au long de la vie
Feldbrunnenstr. 58
20148 Hambourg
Allemagne

© Institut de l'UNESCO pour
l'apprentissage tout au long de la vie

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) est un centre international de l'UNESCO à but non lucratif et axé sur les politiques. Il voue l'essentiel de ses activités à la recherche, la formation, l'information, la documentation et la publication. Actif dans toutes les régions du monde, il concentre son action sur l'éducation des adultes et la formation continue, ainsi que sur l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie. Ses publications constituent de précieuses ressources pour les chercheurs en éducation, planificateurs, concepteurs de politiques et praticiens.

Alors que les programmes de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) sont élaborés conformément aux directives fixées par la Conférence générale de l'UNESCO, les publications de l'Institut sont rédigées sous sa seule responsabilité ; l'UNESCO ne répond pas de leur contenu.

Le choix et la présentation des faits ainsi que les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne coïncident pas nécessairement avec les positions officielles de l'UNESCO ou de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Les appellations employées et la présentation des données dans cette publication n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

OEuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BYSA 3.0 IGO) (http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Photos couverture :
De gauche à droite :
© Hero Images/Getty Images
© G.M.B. Akash/Panos
© Giacomo Pirozzi/Panos
© INEA
© M. Crozet/Organisation internationale du Travail

Maquette de la couverture et conception :
Christiane Marwecki

Imprimé par
Albert Schnell GmbH

AVANT-PROPOS

Le troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (*GRALE III*) est publié alors que la communauté internationale travaille au Programme de développement durable à l'horizon 2030. En montrant l'importante contribution que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent apporter à de nombreux secteurs de la société, j'ai la conviction que ce rapport constituera un outil précieux pour l'avancement du nouvel agenda mondial.

Documents de référence et de sensibilisation, les trois Rapports mondiaux sur l'apprentissage et l'éducation des adultes sont une mine d'informations pour les analystes et les décideurs et rappellent aux États membres l'engagement qu'ils ont pris à la 6e Conférence internationale de l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) de 2009 d'aider à suivre la mise en œuvre du Cadre d'action de Belém.

Dans cette troisième édition, les décideurs trouveront des données factuelles de grande qualité pour soutenir les politiques, les stratégies et les budgets. Les parties prenantes y trouveront des arguments convaincants démontrant que l'apprentissage et l'éducation des adultes favorisent le développement durable, des sociétés plus saines, de meilleurs emplois et une citoyenneté plus active. Les chercheurs y trouveront des points d'entrée et des idées pour leurs futurs travaux.

Ce rapport répond à trois objectifs : premièrement, analyser les résultats d'un suivi des États membres de l'UNESCO et établir si les pays remplissent les engagements pris à CONFINTEA VI ; deuxièmement, promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes par des preuves de leurs effets positifs sur la santé et le bien-être, l'emploi et le marché du travail, ainsi que la vie sociale, civique et communautaire ; et troisièmement fournir une plate-forme de débat et d'action aux niveaux national, régional et international.

Comme il ressort du rapport *GRALE III*, les pays affichent des progrès dans la mise en œuvre de tous les domaines du Cadre d'action de Belém. Pourtant on dénombre encore quelque 758 millions d'adultes, dont 115 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, qui sont incapables de lire ou écrire une phrase simple. La plupart des pays n'ont pas atteint la cible de l'Éducation pour tous d'améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015. L'alphabétisation et l'acquisition des compétences de base chez les adultes restent une priorité de premier plan dans la grande majorité des pays, indépendamment de leur niveau de revenu.

L'inégalité entre les sexes est un autre sujet de préoccupation majeur. La majorité des exclus de l'école sont des filles : dans le monde 9,7 % des filles ne sont pas scolarisées contre 8,3 % des garçons. De même, la majorité (63 %) des adultes faiblement alphabétisés sont des femmes. L'éducation est essentielle aux droits de l'homme et à la dignité humaine, elle est une force d'autonomisation. L'éducation des femmes a également des effets puissants sur les familles et sur l'éducation des enfants, par l'influence qu'elle exerce sur le développement économique, la santé et l'engagement civique dans l'ensemble de la société.

Pour avancer, l'apprentissage et l'éducation des adultes doivent s'inscrire dans une approche holistique et

intersectorielle. Cela nécessite d'agir dans l'ensemble des secteurs, guidé par la nécessité impérieuse de renforcer les partenariats. Nous devons continuer à informer tous les secteurs de l'importance majeure de l'éducation pour une réussite générale.

Il est essentiel de suivre et d'évaluer l'apprentissage et l'éducation des adultes. Parce que l'éducation et l'apprentissage s'exercent souvent dans des espaces non formels et informels qui ne sont pas documentés, il peut s'avérer difficile de procéder à une évaluation précise. Nous devons continuer à améliorer la visibilité de l'apprentissage sous toutes ses formes et nous efforcer de suivre plus étroitement et de recueillir des données plus précises pour éclairer la prise de décisions.

En novembre 2015, à la 38e session de la Conférence générale de l'UNESCO, les États membres ont adopté la révision de la Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes (1976). Cette révision intitulée « Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes » (2015) guidera l'expansion de possibilités d'apprentissage équitables pour les jeunes et les adultes à l'échelle planétaire. Je suis convaincue que le Cadre d'action de Belém et la Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015) fournissent des outils solides pour promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes dans le cadre de l'agenda Éducation 2030.

À partir de 2017, des décideurs de haut niveau se réuniront pour l'examen à mi-parcours de CONFINTEA VI. Le rapport *GRALE III* éclairera l'examen de la mise en œuvre du Cadre d'action de Belém depuis 2009. Il aidera également les participants à se préparer à promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes, conformément à l'agenda l'Éducation 2030 et au Cadre d'action.

En conclusion, je souhaiterais remercier le Directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie pour son leadership. M. Arne Carlsen a conduit ce projet dès le début en offrant ses conseils et sa direction intellectuelle ainsi qu'en coordonnant les équipes de recherche, le personnel et les partenaires. Je suis profondément reconnaissante à nos partenaires pour leurs précieuses contributions à ce travail, qui j'en suis sûre stimulera le débat, favorisera de nouveaux partenariats et intensifiera l'action menée.

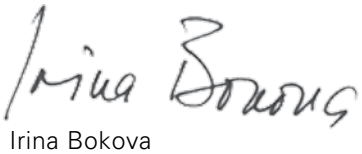

Irina Bokova
Directrice générale de l'UNESCO

POINTS À RETENIR

1. LES PAYS FONT ÉTAT D'UN PROGRÈS DANS TOUS LES DOMAINES DU CADRE D'ACTION DE BELÉM ADOPTÉ EN 2009

- **Politiques :** 75 % des pays ont rapporté avoir amélioré significativement leurs politiques en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis 2009. 70 % ont mis en œuvre de nouvelles politiques. Un nombre considérable de pays (85 %) ont déclaré que leur priorité politique absolue était l'alphabétisation et l'acquisition des compétences de base. 71 % des pays ont rapporté qu'ils disposaient de plans directeurs pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation de l'apprentissage non formel et informel.

- **Gouvernance :** 68 % des pays ont témoigné de la tenue de consultations entre les parties prenantes et la société civile pour garantir l'adéquation entre les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes et les besoins des apprenants.

- **Financement :** La proportion du financement public attribuée à l'apprentissage et l'éducation des adultes reste faible : 42 % des pays consacrent moins de 1 % de leur budget pour l'éducation publique à l'apprentissage et l'éducation des adultes, et seulement 23 % y consacrent plus de 4 %. Cependant, 57 % des pays et 90 % des pays à faible revenu prévoient d'augmenter leurs dépenses publiques relatives à l'apprentissage et l'éducation des adultes.

- **Participation :** Les taux de participation ont augmenté dans trois pays sur cinq, mais trop d'adultes sont encore exclus des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. Près d'un pays sur cinq a déclaré qu'il ne disposait pas d'informations sur l'évolution des taux de participation.

- **Qualité :** 66 % des pays recueillent des données sur les taux de complétion, et 72 % sur la certification. 81 % des pays proposent des formations aux éducateurs et animateurs préalables et en cours d'emploi.

Les résultats complets de l'étude sont disponibles à l'adresse http://uil.unesco.org/grale. Ce site Internet permettra aux analystes de brosser un tableau plus complet de l'état mondial de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.

2. L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES SONT UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE ET APPORTERONT UNE CONTRIBUTION MAJEURE AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

- Le rapport *GRALE III* montre que l'apprentissage et l'éducation des adultes génèrent des bénéfices significatifs dans tout un éventail de domaines. De nombreux pays ont apporté toujours plus de preuves de l'impact positif de l'apprentissage et l'éducation des adultes sur la santé et le bien-être, l'emploi et le marché du travail, et la vie sociale, civique et communautaire

- L'alphabétisation est essentielle pour le développement de nouvelles compétences, ce qui a conduit 65 %

des pays à identifier l'analphabétisme comme principale cause de la limitation de l'impact de l'apprentissage et l'éducation des adultes sur la santé et le bien-être. L'alphabétisation est également essentielle pour garantir l'efficacité et la sécurité des travailleurs sur leur lieu de travail. En outre, les deux tiers des pays ayant répondu à l'enquête de suivi *GRALE III* ont déclaré que les programmes d'alphabétisation contribuent au développement des valeurs démocratiques, de la coexistence pacifique, et de la solidarité au sein des communautés.

- 35 % des pays ont répondu qu'une mauvaise collaboration interministérielle limite les bénéfices de l'apprentissage et l'éducation des adultes sur la santé et le bien-être. Seulement un tiers des pays ont déclaré qu'ils disposaient d'un organisme de coordination interministérielle ou transsectorielle chargé de promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes pour la santé et le bien-être des individus.

- Selon 64 pays ayant répondu à l'enquête *GRALE III*, un financement inadéquat ou mal réparti est une cause importante de limitation de l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur la santé et le bien-être.

- Plus de la moitié des pays ont convenu que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent avoir un impact « modéré » à « fort » sur l'employabilité.

- Environ 53 % des pays ont rapporté une amélioration de leur base de connaissances sur l'impact de l'apprentissage et l'éducation des adultes sur le marché du travail.

- Plus de neuf pays sur dix ont déclaré connaître désormais mieux l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur la société et les communautés par rapport à 2009.

- L'apprentissage et l'éducation des adultes ont un fort impact sur la citoyenneté active, l'expression politique, la cohésion sociale, la diversité et la tolérance, et donc un effet bénéfique sur la vie en société et en communauté.

3. LA FAIBLESSE DES NIVEAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES DEMEURE ALARMANTE

- Environ 758 millions d'adultes, dont 115 millions sont âgés de 15 à 24 ans, ne savent toujours pas lire ou écrire une phrase simple. La plupart des pays n'ont pas atteint l'objectif du mouvement de l'Éducation pour tous d'améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015 ; seuls 39 pays ont pu atteindre cette cible.

- 85 % des répondants ont déclaré que l'alphabétisation et l'acquisition des compétences de base figuraient parmi les priorités absolues de leurs programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. Dans la plupart des pays, les décideurs politiques et les prestataires des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ont accordé une attention particulière aux adultes présentant un faible niveau d'alphabétisation et de compétences de base. Garantir l'alphabétisation et la maîtrise des compétences de base chez les adultes demeure une priorité absolue dans la grande majorité des pays, indépendamment de leur niveau de revenu.

4. LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES SONT TOUJOURS PRÉOCCUPANTES

- Les inégalités en termes de soutien et de valorisation de l'éducation et des qualifications des femmes restent un problème prédominant. La majorité des enfants non scolarisés sont des filles, soit 9,7 % des filles à l'échelle mondiale, contre 8,3 % des garçons. De façon similaire, la majorité (63 %) des adultes ayant un faible niveau d'alphabétisation sont des femmes.

- Néanmoins, certains signes sont porteurs d'espoir : dans 44 % des pays participants, la participation des femmes aux programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes s'est révélée supérieure

à celle des hommes. Cependant, environ 24 % des pays ne disposaient pas de données pour étayer ce constat. L'amélioration des données relatives aux inégalités entre les sexes en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes est cruciale, dans la mesure où, en plus d'améliorer les conditions de vie à l'échelle individuelle, l'éducation des femmes a une puissante influence secondaire sur l'éducation de leur famille et de leurs enfants. L'éducation des femmes a également un fort impact sur le développement économique, la santé et l'engagement civique.

5. MALGRÉ DES PROGRÈS NOTABLES DANS LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DEPUIS 2009, LES DONNÉES DE BASE SUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES DEMEURENT INSUFFISANTES, ET LEURS EFFETS RÉELS SONT MAL COMPRIS

- Le recueil des données pose problème dans toutes les régions du monde, y compris dans les pays où des systèmes d'information bien développés sont en place. Le *GRALE III* appelle donc à mener une réflexion sur la meilleure façon de concevoir des systèmes qui : (a) répondent aux problèmes empêchant actuellement le recueil des données et (b) s'adaptent aux capacités financières et humaines actuelles et futures des pays.

6. VERS 2030 : COMMENT L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES PEUVENT DONNER AUX INDIVIDUS LES MOYENS DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU FUTUR

- Durant les 15 prochaines années et même au-delà, les pays seront confrontés à un ensemble complexe de défis en lien avec des thématiques telles que les migrations de masse, l'emploi, les inégalités, la durabilité environnementale et l'accélération des changements technologiques. L'apprentissage et l'éducation des adultes sont une composante centrale des politiques publiques qui peut s'avérer utile pour relever ces défis. L'apprentissage et l'éducation des adultes contribuent à la prévention des conflits et de la pauvreté, en aidant les populations à apprendre à vivre ensemble, en bonne santé, et à prospérer, indépendamment du contexte économique, social ou culturel. L'apprentissage et l'éducation des adultes apportent un changement en aidant les individus à entretenir leurs connaissances et leurs compétences de manière continue tout au long de leur vie, afin de conserver leur statut de membre actif et bien portant de la société.

- Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des dirigeants du monde entier se sont engagés à fournir « des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous », à améliorer les taux d'alphabétisation des adultes, et à favoriser l'essor d'autres compétences et savoirs essentiels. L'apprentissage et l'éducation des adultes contribueront à atteindre l'ensemble des objectifs de développement durable, du combat contre la pauvreté à la lutte contre la dégradation environnementale.

- Le Cadre d'action de Belém et la Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015) constitueront des outils importants pour la promotion de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans les années qui viennent. À l'avenir, le *GRALE* suivra à la fois la mise en œuvre du Cadre d'action de Belém et celle de la Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015). Ces deux cadres complémentaires aideront la communauté internationale à piloter le développement des politiques et des pratiques relatives à l'apprentissage et l'éducation des adultes au sein des États membres de l'UNESCO. L'évaluation à mi-parcours de la CONFINTEA VI, prévue pour 2017, constituera pour les pays une précieuse opportunité de promotion de l'apprentissage et de l'éducation des adultes au sein du Cadre d'action Éducation 2030.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION : L'UNIVERS DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (*GRALE III*) contient des données à fort impact et des exemples pratiques démontrant que l'apprentissage et l'éducation des adultes aident les individus à être en meilleure santé et à le rester, à améliorer leur potentiel économique, et à être des citoyens plus éclairés et plus actifs, dans toutes les régions du monde. Les décideurs politiques du monde entier ont reconnu l'importance de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Une majorité de 139 pays ayant répondu à l'enquête de suivi *GRALE III* avaient des avis positifs sur le potentiel de l'apprentissage et l'éducation des adultes et nombre d'entre eux en ont partagé des exemples positifs (voir encadré 1).

En 2015, des dirigeants du monde entier se sont engagés à promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes par le biais de nombreuses déclarations internationales transformatrices, y compris la Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015), le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et le Cadre d'action Éducation 2030.

Les engagements pris en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes dans le cadre de ces accords se fondaient sur le Cadre d'action de Belém, adopté par 144 pays lors de la sixième Conférence internationale sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) au Brésil, par lequel les pays participants se sont engagés à améliorer l'apprentissage et l'éducation des adultes dans cinq domaines : les politiques, la gouvernance, le financement, la participation et la qualité.

Encadré 1
Divers bienfaits de l'apprentissage et l'éducation des adultes : quelques exemples

- Aux **Philippines**, les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes visant à promouvoir l'allaitement et la nutrition infantile ont contribué à réduire la mortalité infantile.
- Aux **États-Unis**, l'apprentissage et l'éducation des adultes a permis d'améliorer les comportements vis-à-vis de l'environnement ainsi que l'alphabétisation.
- En **Chine**, l'exercice physique et les activités musicales ont contribué à améliorer la santé mentale et la résilience des personnes âgées.
- Des dizaines d'études menées en **Europe** ont montré que les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes sont bénéfiques sur le plan économique pour les employeurs.

1. *GRALE III* : PRÉSENTATION

L'objectif premier de ce rapport est d'opérer un suivi de la mise en pratique des engagements pris par les pays à Belém. Le **chapitre 1** examine chacun des cinq domaines ciblés par le Cadre d'action de Belém, essentiellement à partir des réponses de 139 pays à l'enquête de suivi *GRALE III*.

Le deuxième objectif de ce rapport est d'examiner les liens entre les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes et leur impact dans trois domaines majeurs : la santé et le bien-être (**chapitre 2**), l'emploi et le marché du travail (**chapitre 3**), et la vie sociale, civique et communautaire (**chapitre 4**). En parallèle d'une analyse des données issues de l'enquête de suivi, chaque chapitre passe en revue la littérature concernée, présente des études de cas à visée informative, et expose des arguments irréfutables en faveur de l'augmentation des investissements des pays dans l'apprentissage et l'éducation des adultes.

Le troisième objectif du rapport est de guider les décideurs politiques et les parties prenantes pour aller de l'avant. Le **chapitre 5** tire les leçons des trois rapports *GRALE* produits depuis 2009. Il considère également les implications de six tendances globales majeures pour l'apprentissage et l'éducation des adultes. Le **chapitre 6** étudie la façon dont l'apprentissage et l'éducation des adultes se reflètent dans les objectifs de développement durable. Il souligne les principes et les recommandations politiques qui doivent être pris en compte par les pays en amont de l'évaluation à mi-parcours de la CONFINTEA VI, prévue pour 2017.

2. SUIVI DES PROGRÈS EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES : CADRE D'ACTION DE BELÉM

Dans le but d'assurer un suivi des progrès accomplis en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis 2009, l'équipe du GRALE III a invité les 195 États membres de l'UNESCO à répondre à une enquête composée de 75 questions en 2015. Cette enquête a été conçue en collaboration avec des experts de l'Institut de statistique de l'UNESCO, du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation internationale du travail, et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Les questions couvraient chacun des cinq domaines identifiés dans le Cadre d'action de Belém. Au total, 139 pays (71 % des États membres de l'UNESCO) ont répondu à la totalité ou à une part significative de l'enquête. Leurs réponses fournissent un riche aperçu des développements et tendances en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes[1].

En premier lieu, l'enquête demandait aux pays s'ils disposaient de définitions officielles de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et, le cas échéant, de décrire l'évolution de ces définitions depuis 2009.

- 75 % des pays ont rapporté avoir une définition officielle de ces termes. En Amérique latine et aux Caraïbes, 84 % des pays disposent de définitions, contre seulement 52 % en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest.

- 13 % des pays ont apporté une modification substantielle à leur définition de l'apprentissage et de l'éducation des adultes depuis 2009. 62 % ont déclaré que leur définition n'avait subi aucun changement depuis 2009, et 25 % que la définition avait été un peu modifiée.

75 % des pays ont rapporté avoir amélioré significativement leurs politiques et législations en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis 2009.

3. RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Le Cadre d'action de Belém appelle les pays à s'engager sur le plan politique en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sous la forme de nouvelles politiques et législations. L'enquête de suivi *GRALE III* demandait si les politiques avaient connu une amélioration depuis 2009. Elle s'enquérait également des objectifs politiques majeurs tels que la promotion de l'alphabétisation et de l'acquisition des compétences de base, l'inclusion des groupes marginalisés, et la reconnaissance, la validation et

1 Le *GRALE III* souligne les données essentielles mises au jour par l'enquête. Lorsque les résultats sont présentés sous forme de pourcentages, il s'agit de la proportion de pays ayant répondu à une question spécifique. La totalité des réponses obtenues lors de l'enquête est disponible à l'adresse http://www.uil.unesco.org/grale.

60 % des pays signalent des taux en augmentation depuis 2009, cependant l'apprentissage et l'éducation des adultes ne représentent qu'une part relativement faible des dépenses publiques en matière d'éducation.

l'accréditation de l'apprentissage non formel et informel.

- 75 % des pays ont rapporté avoir amélioré significativement leurs politiques et législations en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis 2009. 70 % ont déclaré avoir mis en œuvre de nouvelles politiques dans ce domaine depuis 2009.

- Pour 85 % des pays, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences de base constituent une priorité absolue pour les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. En Europe centrale et orientale, seuls 57 % des pays leur confèrent ce statut de priorité absolue.

- 81 % des pays déclarent que leurs politiques s'adressent aux adultes présentant un faible niveau d'alphabétisation ou de compétences de base. Cependant, plusieurs groupes demeurent marginalisés : les politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes ne s'adressent aux minorités ethniques, linguistiques et religieuses que dans 18 % des pays ; aux migrants et aux réfugiés que dans 17 % des pays ; et aux adultes handicapés que dans 17 % des pays.

- 41 % ont rapporté qu'ils disposaient de plans directeurs pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation de l'apprentissage non formel et informel avant 2009. 30 % en ont établi depuis 2009. 29 % doivent encore le faire.

4. RENDRE LA GOUVERNANCE DES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES PLUS EFFICACE

Avec le Cadre d'action de Belém, les pays se sont engagés à établir des structures de gouvernance rendant les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes plus efficaces, plus transparents, plus responsables et plus équitables. L'enquête *GRALE III* demandait si les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes étaient décentralisés du niveau national vers les niveaux régional et local, si les acteurs concernés étaient inclus dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, et si la coopération interministérielle sur le sujet s'était améliorée.

- 42 % des pays étaient « d'accord » pour dire que leurs programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes étaient plus décentralisés qu'en 2009, et 26 % « plutôt d'accord ». 32 % n'étaient « pas d'accord » ou « plutôt pas d'accord ». Les expériences au sein des pays suggèrent que la décentralisation fonctionne mieux lorsque la coordination globale, le financement et l'orientation sont à la charge des institutions nationales, et que la mise en œuvre des programmes et l'identification des besoins en matière d'apprentissage sont le fait des institutions locales.

- 68 % des pays ont déclaré avoir consulté les parties prenantes et la société civile au sujet des politiques en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes depuis 2009.

- Près de 90 % des pays ont fait état d'une coordination interministérielle renforcée depuis 2009 concernant l'apprentissage et l'éducation des adultes.

5. GARANTIR UN FINANCEMENT ADÉQUAT DES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES

Le Cadre d'action de Belém inclut plusieurs engagements relatifs au financement de l'apprentissage et l'éducation des adultes. Parallèlement à des augmentations globales des dépenses publiques, il appelle à des stratégies financières mieux intégrées au sein des ministères, à de meilleures incitations pour encourager les investissements des entreprises, des ONG et des individus

dans des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, et à prêter plus d'attention aux populations vulnérables et marginalisées.

- Les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ne représentent qu'une part relativement faible des dépenses publiques en matière d'éducation. 42 % des pays consacrent moins de 1 % de leur budget pour l'éducation publique à l'apprentissage et l'éducation des adultes, et seulement 23 % y consacrent plus de 4 %.

- 46 % des pays ont déclaré une augmentation de la part des dépenses en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes entre 2009 et 2014, et 13 % ont rapporté une baisse.

- Certains signes sont encourageants pour l'avenir : 57 % des pays et 90 % des pays à faible revenu ont dit prévoir une augmentation de leurs dépenses dans ce domaine.

- Dans toutes les régions, des mécanismes innovants ont été mis au point pour le financement de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.

6. ÉLARGIR L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES

Au travers du Cadre d'action de Belém, les pays se sont engagés à prendre des mesures destinées à accroître la participation globale aux programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, et à offrir plus d'opportunités d'apprentissage aux femmes et aux groupes désavantagés, y compris les minorités ethniques, les réfugiés, les migrants et les individus vivant dans la pauvreté ou dans des zones rurales isolées.

- Des tendances positives peuvent être observées en termes de taux de participation globale aux programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. 60 % des pays signalent des taux en augmentation depuis 2009, contre seulement 7 % qui rapportent une baisse.

- Dans l'ensemble, les inégalités entre les sexes en termes d'apprentissage et d'éducation des adultes se réduisent. Cependant, les hommes sont plus enclins à participer à des programmes de formation technique et professionnelle formels, tandis que les femmes sont plus susceptibles de participer à des programmes non formels.

- 50 % des pays rapportent des taux de participation en hausse depuis 2009 chez les jeunes adultes hors contexte scolaire, professionnel ou formatif. 28 % des pays déclarent un taux de participation des personnes âgées en augmentation.

- Les données relatives à la participation restent insuffisantes. 62 % des pays n'ont pas fourni d'estimations de la participation au sein des groupes ethniques, religieux ou linguistiques minoritaires. 56 % n'ont partagé aucune donnée sur les migrants et les réfugiés, et 46 % sur les adultes handicapés.

89 % des pays s'accordent à dire que l'apprentissage et l'éducation des adultes contribuent « en grande partie » à la santé et au bien-être des individus.

7. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

L'enquête de suivi *GRALE III* envisage plusieurs façons d'améliorer la qualité de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Parmi les possibilités, on peut citer le recueil systématique d'informations sur les résultats des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes, la mise en place de programmes d'éducation et de formation préalables des éducateurs, l'exigence de qualifications initiales pour les éducateurs, la mise en place de programmes d'éducation et de formation en cours d'emploi pour les éducateurs, et la conduite de recherches et d'analyses relatives à l'apprentissage et l'éducation des adultes.

La recherche montre que l'apprentissage et l'éducation des adultes ont un impact positif sur le marché du travail mais la participation masculine aux formations professionnelles est plus élevée que la participation féminine.

- La plupart des pays assurent un suivi systématique de l'impact administratif des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. 72 % collectent des données sur les certificats et les qualifications délivrés, et 66 % sur les taux de complétion.

- En revanche, beaucoup moins de pays recueillent des informations sur l'impact économique et social de ces programmes, tel que l'impact sur l'emploi (40 % des pays) ou sur la santé (29 %).

- 81 % des pays proposent des programmes d'éducation et de formation initiaux préalables pour les éducateurs. C'est le cas de 92 % des pays arabes, mais seulement 67 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Seulement 46 % des pays déclarent exiger des qualifications préalables chez les enseignants des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes.

- 85 % des pays déclarent proposer des offres de développement professionnel en cours d'emploi, mais 54 % avouent que les capacités de leurs programmes de développement sont insuffisantes.

8. L'APPRENTISSAGE PEUT AVOIR UN IMPACT SUR LA SANTÉ

Les décideurs politiques doivent comprendre et renforcer les liens entre la santé, l'éducation et l'apprentissage pour trois raisons principales :

- Étant donné les pressions exercées sur les budgets de santé, l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent constituer un moyen très rentable de montrer aux populations comment prévenir les problèmes de santé et adopter des comportements sains.
- Notre compréhension de la santé s'est élargie pour inclure le bien-être. L'éducation et l'apprentissage peuvent aider les populations à mieux contrôler la qualité et le sens de leur vie, et à développer des compétences pour surmonter les difficultés quotidiennes.
- Les objectifs de développement durable appellent à mettre en place des politiques pangouvernementales, et d'innombrables études ont prouvé que les résultats sanitaires dépendent de multiples facteurs autres que le système de santé lui-même.

D'une meilleure éducation à une meilleure santé, la route est souvent tortueuse. Tout au long de la vie, les besoins individuels en termes d'apprentissage et de santé sont en constante évolution, tout comme les façons d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et d'adopter de nouveaux comportements. De plus, ces besoins varient considérablement en fonction des différents contextes culturels et socioéconomiques ; ainsi, à titre d'exemple, un comportement peut être considéré comme sain dans une communauté mais pas dans une autre.

Néanmoins, selon les résultats de l'enquête de suivi *GRALE III*, 89 % des pays s'accordent à dire que l'apprentissage et l'éducation des adultes contribuent « en grande partie » à la santé et au bien-être des individus. En outre, les liens positifs entre la santé et l'éducation sont incontestables. À l'échelle des individus, une bonne santé générale se traduit par de meilleurs résultats d'apprentissage et un engagement plus positif au sein des familles, des communautés et sur le lieu de travail. À l'échelle de la société, cela sous-entend des niveaux plus élevés de capital humain et une pleine participation à l'économie et à la vie de la communauté. Les études de premier plan mettent en avant un large éventail de bienfaits spécifiques et retours positifs de l'apprentissage et l'éducation des adultes :

- **Des comportements et attitudes plus sains :** Les personnes présentant un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles d'adopter un style de vie sain et de comprendre comment prendre en charge leur santé. L'apprentissage et l'éducation des adultes aident également les individus à acquérir la confiance et les connaissances nécessaires pour accéder aux établissements de santé.

- **Un allongement de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans handicap :** Les personnes affrichant un niveau d'éducation plus élevé vivent plus longtemps, et sont moins susceptibles de pâtir d'un handicap ou de douleurs.

- **Une réduction des maladies liées au mode de vie :** Les personnes présentant un niveau d'éducation plus élevé sont moins susceptibles d'avoir une maladie cardiaque, un accident vasculaire cérébral ou un diabète. L'apprentissage et l'éducation des adultes permettent également aux adultes de résister aux publicités vantant des aliments malsains et de gérer la pollution environnementale mauvaise pour leur santé.

L'enquête *GRALE III* met en lumière des défis majeurs dans le domaine de la santé. 65 % des pays considèrent l'analphabétisme comme un obstacle majeur limitant l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur la santé. Il est important de prendre en compte les inégalités cumulatives dans cette perspective : les groupes marginalisés ont souvent un accès plus restreint aux soins de santé et aux activités d'apprentissage ayant des effets positifs sur la santé. Les pays doivent également résoudre le problème de l'inégalité entre les sexes, notamment à la lumière des faibles taux d'alphabétisation des femmes.

Ils doivent également décloisonner leurs approches budgétaires. Selon 46 % des pays, un financement inadéquat ou mal réparti est un facteur de limitation de l'impact de l'apprentissage et l'éducation des adultes. Ce sont les soins aigus et les hôpitaux qui se taillent la part du lion dans les dépenses de santé publique, et non l'éducation préventive. Chaque ministère étant en charge de son propre budget, les motivations pour que chacun d'entre eux prenne en compte l'impact positif ou négatif de son travail sur les autres secteurs sont limitées.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fournit un point de départ pour des approches politiques et budgétaires plus holistiques. En l'état actuel des choses, 35 % des pays ont répondu qu'une mauvaise collaboration interministérielle contribue à limiter les bénéfices de l'apprentissage et l'éducation des adultes. Seulement un tiers des pays ont déclaré qu'ils disposaient d'un organisme de coordination interministérielle ou transsectorielle chargé de promouvoir l'apprentissage et l'éducation des adultes pour la santé et le bien-être des individus. L'objectif de développement durable 3 vise à « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges », mais cela ne sera pas possible sans efforts concertés de la part des secteurs de la santé et de l'éducation.

9. ÉDUCATION, APPRENTISSAGE ET COMPÉTENCES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le monde du travail est de plus en plus complexe et incertain :

- Les nouvelles technologies changent les types de compétences nécessaires sur le lieu de travail. Les adultes ont besoin de soutien dans l'acquisition de nouvelles compétences et dans la gestion des exigences physiques, mentales et émotionnelles du marché du travail.

- Avec l'allongement de l'espérance de vie, les personnes plus âgées nécessitent un soutien particulier afin de pouvoir rester dans la vie active plus longtemps.

- Les migrations transfrontalières et rurales-urbaines sont porteuses d'opportunités et de défis sur le marché du travail, à la fois dans les pays et villes d'accueil et les pays et villes de départ.

L'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent aider les individus et les sociétés à s'adapter à ces changements. Un vaste panel d'études a montré que l'apprentissage et l'éducation des adultes ont des résultats positifs sur le marché du travail pour les individus, pour leurs employeurs, ainsi que pour la société et l'économie. L'éducation renforce les compétences, et les individus plus

L'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent encourager les individus à être plus tolérants vis-à-vis de la diversité, plus attentifs aux questions liées à la durabilité, et plus sensibles aux arts, à l'éthique et au patrimoine culturel.

compétents sont plus employables, réussissent mieux, et font preuve de plus de flexibilité sur le marché sur travail. Leurs salaires sont également plus élevés. Pour les organisations et les économies, ces bénéfices à l'échelle individuelle se traduisent par des niveaux plus élevés de productivité, d'entreprenariat, de recettes fiscales et de croissance économique globale.

66 % des pays ont déclaré que les programmes d'alphabétisation contribuent au développement de valeurs démocratiques, à la coexistence pacifique, et à la solidarité à l'échelle des communautés.

L'apprentissage et l'éducation des adultes ont aussi un impact indirect plus général sur le marché du travail. Ils accroissent la santé et le bien-être, augmentent l'estime de soi et améliorent la capacité des individus à organiser leur vie. Ces bienfaits peuvent se traduire par une augmentation de la satisfaction et de l'engagement professionnels et par une amélioration de la santé de la main-d'œuvre. Ils peuvent également entraîner une amélioration du fonctionnement du marché du travail et promouvoir la cohésion sociale.

Afin d'optimiser les bénéfices liés à l'apprentissage et l'éducation des adultes, les décideurs politiques doivent résoudre le problème des inégalités entre les sexes. Augmenter la part de femmes dans la main-d'œuvre produirait potentiellement une stimulation considérable de la croissance économique. Pourtant, les programmes professionnels, forme d'apprentissage et d'éducation des adultes la plus directement porteuse de bénéfices sur le plan financier, visent et attirent un public souvent masculin. 54 % des pays participant à l'enquête de suivi *GRALE III* ont déclaré que la participation masculine aux formations professionnelles est plus élevée que la participation féminine. Malgré les nouvelles législations et les nouveaux programmes interdisant la discrimination, les normes sociétales continuent à faire obstacle au travail des femmes et les empêchent de tirer parti de leur éducation.

La prévalence des inégalités peut affecter l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur le marché du travail de manière significative. Lorsque les inégalités sont importantes, les moyennes nationales peuvent montrer des améliorations en termes d'éducation, de productivité et d'innovations, mais masquer la situation critique des groupes désavantagés souvent soumis à des conditions de travail non régulées et basées sur l'exploitation. Les employeurs sont plus susceptibles d'investir dans l'apprentissage et l'éducation des adultes pour des employés disposant déjà de qualifications reconnues. Des programmes d'alphabétisation sont nécessaires pour aider les groupes désavantagés à acquérir des connaissances sur le marché du travail, à conserver un emploi, et à rechercher du travail.

L'impact de l'apprentissage et l'éducation des adultes dépend des stratégies utilisées par les employeurs et les décideurs politiques sur le marché pour stimuler la productivité. Lorsque leur stratégie est de miser sur la valeur des biens (concurrence basée sur la qualité), l'intérêt d'investir dans l'apprentissage et l'éducation des adultes est clair dans la mesure où cela stimule l'innovation et le développement. Lorsque leur stratégie est de simplement réduire les coûts (concurrence basée sur les prix), ni les employeurs ni les employés ne seront enclins à investir dans ce domaine.

La plupart des pays sont convaincus de l'importance de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur le marché du travail. Plus de la moitié des pays ayant répondu à l'enquête de suivi *GRALE III* ont convenu que l'apprentissage et l'éducation des adultes ont un impact « fort » à « modéré » sur l'employabilité. 53 % des pays ont identifié l'éducation et la formation professionnelle initiale comme étant les types de programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ayant les effets les plus positifs. Environ 53 % des pays ont rapporté une amélioration de leur base de connaissances sur l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur le marché du travail depuis 2009. Les individus sont également convaincus que cela augmente leurs possibilités d'emploi. Dans les pays ayant répondu à l'enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC), 80 % à 90 % des adultes participant à des programmes d'apprentissage et d'éducation sont motivés par des raisons professionnelles.

Pourtant, malgré les arguments irréfutables et les perceptions positives, les investissements publics dans l'apprentissage et l'éducation des adultes restent insuffisants. Les investissements publics peuvent contribuer à inciter les individus et les entreprises à investir à leur tour, par exemple en partageant les coûts ou en mettant en place des instruments d'atténuation des risques. Afin de fournir d'autres incitations, les décideurs politiques doivent promouvoir la reconnaissance et la validation de toutes les formes d'apprentissage et d'éducation des adultes et rattacher de cette façon l'éducation non formelle et l'apprentissage informel à des qualifications reconnues. Cela implique aussi de lutter contre la stigmatisation souvent associée à l'apprentissage et l'éducation non formels et aux parcours éducatifs « de niveau inférieur ».

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fournit une impulsion politique cruciale en faveur des investissements publics dans l'apprentissage et l'éducation des adultes. Dans le cadre de l'objectif de développement durable 4 portant sur l'éducation, quatre cibles sont directement liées à l'impact sur le marché du travail. L'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent également apporter une contribution essentielle à l'objectif de développement durable 8, qui vise à promouvoir l'emploi et un travail décent pour tous.

Encadré 2
Objectif de développement durable 4, cible 4.7

« D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. »

10. LE RÔLE DE L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LA VIE SOCIALE, CIVIQUE ET AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes, adoptée lors de la CONFINTEA V en 1997, stipule qu'« elle est à la fois la conséquence d'une citoyenneté active et la condition d'une pleine et entière participation à la vie de la société. » Cela sous-entend que l'apprentissage et l'éducation des adultes sont susceptibles d'entraîner un changement social, mais que leur disponibilité et leur qualité sont également affectées par les structures civiques et sociales.

Il existe des preuves solides que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent aider les citoyens à devenir des membres plus actifs et ingénieux au sein de leurs communautés. Ils aident non seulement les individus à perfectionner leurs compétences de base en lecture, écriture et calcul ainsi que leurs compétences pratiques, mais favorisent également le développement des compétences de la vie courante telles que la résilience, la confiance et la capacité à résoudre des problèmes. Ils peuvent encourager les individus à être plus tolérants vis-à-vis de la diversité, plus attentifs aux questions liées à la durabilité, et plus sensibles aux arts, à l'éthique et au patrimoine culturel.

Tous les aspects liés à l'apprentissage décrits ci-dessus constituent des bienfaits à eux seuls, mais peuvent également générer d'autres bienfaits pour la société à plus grande échelle. Dans un monde façonné par le changement social, les migrations et l'hétérogénéité ethnique, l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent contribuer à promouvoir la cohésion sociale et encourager la tolérance et la confiance au sein de la société. Ils peuvent également conférer aux individus les capacités et

connaissances qui leurs sont nécessaires afin de prendre part à la vie politique.

Les deux tiers des pays ayant répondu à l'enquête de suivi *GRALE III* ont déclaré que les programmes d'alphabétisation contribuent au développement de valeurs démocratiques, à la coexistence pacifique, et à la solidarité à l'échelle des communautés (davor : 66 % des pays als Subjekt) . Ces programmes peuvent conférer plus d'autonomie aux populations désavantagées et améliorer leurs connexions sociales, leurs réseaux et leurs compétences en matière de communication, ce qui les aidera ensuite à établir des connexions à plus grande échelle au sein de la communauté et du marché du travail, promouvant ainsi leur intégration sociale. Tel que le reconnaît la Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes de 2013, l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent favoriser l'émergence de « communautés apprenantes » et de « villes apprenantes » mieux équipées pour trouver des solutions aux défis majeurs tels que la durabilité environnementale.

80% des pays ont déclaré avoir développé des systèmes plus efficaces pour le suivi et l'évaluation de ces programmes depuis 2009

Le développement social et communautaire dépend fortement des capacités des femmes. L'UNESCO estime que 481 millions de femmes âgées de 15 ans et plus sont toujours analphabètes, et que seuls deux tiers des jeunes femmes d'Afrique subsaharienne savent lire et écrire. Les femmes n'ont toujours pas suffisamment d'opportunités de participer aux programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. Sur leur lieu de travail, elles ont peu d'opportunités de formations complémentaires pour développer leurs compétences, et leurs capacités ne sont pas évaluées à leur juste valeur. Les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes peuvent sensibiliser les hommes dès l'enfance et à l'âge adulte à la thématique de l'égalité entre les sexes et à ce qu'ils peuvent faire pour qu'elle devienne une réalité.

Les individus les plus marginalisés, désavantagés et pauvres sont invariablement exclus des activités d'apprentissage et d'éducation des adultes. Les personnes présentant un handicap, une maladie chronique ou des difficultés d'apprentissage, par exemple, sont considérées comme faisant partie des plus difficiles à intégrer dans ces programmes.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 donne une nouvelle impulsion politique pour favoriser les initiatives gouvernementales en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans l'optique d'un impact sociétal. La cible 4.7 de l'objectif de développement durable 4 est particulièrement pertinente dans ce contexte (voir encadré 2). Dans de nombreux pays, les lignes directrices politiques reconnaissent la pertinence de l'apprentissage et l'éducation des adultes dans la promotion de la citoyenneté active et de l'inclusion sociale. Cependant, les politiques donnent souvent la priorité aux objectifs économiques, accordant plus d'importance aux programmes d'apprentissage et d'éducation formels et à leur impact sur le marché du travail qu'aux programmes non formels, qui tendent à avoir un effet plus intangible à l'échelle des communautés.

11. LEÇONS ET TENDANCES À VENIR POUR L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

L'enquête *GRALE III* suggère une progression de l'apprentissage et de l'éducation des adultes au sein des pays. Cependant, ces progrès restent inégaux et incertains.

L'alphabétisation, qui relève du droit à l'éducation et constitue un élément fondamental de l'apprentissage tout au long de la vie, demeure un défi majeur à l'échelle mondiale. Environ 758 millions d'adultes ne savent toujours pas lire et écrire. Seuls 17 pays sur 73 ayant un taux d'alphabétisation inférieur à 95 % en 2000 ont pu atteindre l'objectif international d'améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015.

Un nombre considérable de pays ayant répondu à l'enquête *GRALE III* ont identifié les adultes disposant de faibles niveaux de compétence de base comme groupe cible principal pour leurs programmes

d'apprentissage et d'éducation des adultes. Les efforts se poursuivent au niveau mondial. L'UNESCO est sur le point de lancer une Alliance mondiale pour l'alphabétisation associée à l'apprentissage tout au long de la vie, qui rassemblera divers acteurs des secteurs public et privé pour atteindre la nouvelle cible d'alphabétisation fixée dans le cadre de l'objectif de développement durable 4. Parallèlement, les concepts émergents relatifs à l'alphabétisation reconnaissent que les individus sont « alphabétisés » à des degrés divers. La Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015) soutient que les programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes doivent accompagner la progression des adultes selon un continuum d'apprentissage et des niveaux de compétence.

Les inégalités entre les sexes en matière d'éducation demeurent un obstacle majeur au développement durable. La violence à l'encontre des filles et des femmes est prévalente. La discrimination sur le lieu de travail constitue un frein pour les femmes directement concernées, mais cela signifie également que leurs familles, leurs communautés et leurs sociétés ne peuvent bénéficier pleinement de leur éducation.

Le recueil des données relatives à l'apprentissage et l'éducation des adultes connaît une amélioration dans de nombreux pays. Au cours de l'enquête *GRALE III*, quatre pays sur cinq ont déclaré avoir développé des systèmes plus efficaces pour le suivi et l'évaluation de ces programmes depuis 2009 (davor 80% des pays). Cependant, au-delà des données déclarées par les pays eux-mêmes, il reste difficile d'obtenir des informations solides sur ces programmes. La difficulté réside dans le fait que la responsabilité de la mise en place de programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes et de la gestion des connaissances est partagée entre toute une gamme d'institutions publiques et d'acteurs privés. De plus, les programmes mis en place dans un contexte non formel ou informel sont difficiles à quantifier et à mesurer.

12. L'APPRENTISSAGE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Cadre d'action Éducation 2030 ont fermement ancré l'apprentissage et l'éducation des adultes dans un effort global d'éradication de la pauvreté, de promotion de sociétés plus équitables, et de recherche d'un développement durable. Ils ont spécifiquement identifié les adultes comme étant un groupe d'apprenants nécessitant une attention particulière. Plusieurs objectifs de développement durable appellent explicitement à des améliorations dans le domaine de l'apprentissage et l'éducation des adultes. Les cibles couvrent également l'ensemble des trois domaines d'apprentissage mentionnés dans la Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015) : l'alphabétisation, la formation continue et le développement professionnel, et la citoyenneté active. L'apprentissage et l'éducation des adultes occupent une place plus centrale au sein du Programme de développement durable à l'horizon 2030 que dans les Objectifs du Millénaire pour le développement. La portée du Programme va bien au-delà d'objectifs et cibles spécifiques. Pour les pays cherchant à transformer l'apprentissage et l'éducation des adultes d'ici à 2030, il a les implications globales suivantes en matière de politique :

L'apprentissage et l'éducation des adultes doivent aller de pair avec la révolution des données.

1. L'éducation, y compris l'apprentissage et l'éducation des adultes, est un droit de l'homme fondamental qui rend les individus plus autonomes. En matière d'apprentissage et d'éducation des adultes, la difficulté pour faire de ce droit une réalité est que, contrairement à la scolarisation initiale, il est difficile d'envisager un schéma à la fois gratuit et obligatoire. Néanmoins, les pays devront veiller à ce que les individus disposent d'un accès effectif à des opportunités d'apprentissage de haute qualité. Garantir un accès

effectif signifie ici que les adultes doivent être adéquatement informés des opportunités, et recevoir les formes de soutien, financier ou autre, nécessaire pour tirer parti de ces opportunités.

2. L'apprentissage et l'éducation des adultes s'inscrivent dans une démarche d'apprentissage équilibrée tout au long de la vie. Le concept d'apprentissage tout au long de la vie remet en question les tendances récentes à se focaliser sur (et investir dans) l'apprentissage au cours des toutes premières années de la vie. Les schémas actuels de dépenses ne seront pas suffisants pour subvenir aux besoins des millions de personnes ayant quitté l'école sans avoir acquis les compétences de base, des 120 millions d'enfants et d'adolescents encore non scolarisés, et des nombreux adultes devant maintenir leurs compétences à jour dans le cadre de leur profession ou au sein de leur communauté.

3. L'apprentissage et l'éducation des adultes font partie d'une approche holistique intersectorielle. Les différentes politiques et pratiques ne peuvent plus être abordées de manière cloisonnée. Les obstacles tels que les discriminations sur le marché du travail ne peuvent être surmontés que si l'apprentissage et l'éducation des adultes et les autres domaines d'action politique sont considérés conjointement. Les pays reconnaissent la nécessité d'une approche transsectorielle, mais les communautés des différents secteurs continuent à protéger leurs intérêts acquis, tandis que les règles administratives font obstacle aux co-financements impliquant plusieurs secteurs.

4. Une meilleure collaboration sera nécessaire entre les différentes parties prenantes, en particulier dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, où la mise en place et le financement des programmes suppose l'implication d'autant d'acteurs que possible, y compris les gouvernements, les prestataires privés, les employeurs, les organismes de la société civile et les apprenants eux-mêmes.

5. L'apprentissage et l'éducation des adultes doivent aller de pair avec la révolution des données. Le Cadre d'action Éducation 2030 appelle à un meilleur suivi et un meilleur compte-rendu des programmes d'éducation, et au développement d'une « culture de la recherche et de l'évaluation » afin d'améliorer les politiques. Cela constituera un défi particulier dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, où la base de connaissances demeure faible, y compris dans les pays à haut revenu. Tout effort destiné à améliorer le recueil de données devra prendre en compte les ressources disponibles et fixer minutieusement les priorités.

De nombreux objectifs de développement durable ont des implications en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes, notamment l'objectif 3 (sur la santé), l'objectif 5 (sur l'égalité des sexes), l'objectif 8 (sur le monde du travail) et l'objectif 11 (sur les villes résilientes). L'objectif de développement durable 4 cible explicitement l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie, dans le but d'« assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Sur les sept cibles fixées pour cet objectif de développement durable 4, les cinq suivantes sont directement liées à l'apprentissage et l'éducation des adultes :

- La cible 4.3 appelle les pays à garantir l'accès à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire.

- La cible 4.4 appelle les pays à augmenter le nombre de personnes disposant des compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent.

- La cible 4.5 appelle les pays à éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation.

- La cible 4.6 appelle les pays à « veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».

- La cible 4.7 concerne l'éducation en faveur du développement durable, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la paix et de la citoyenneté mondiale.

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ DU *GRALE*

Le *GRALE* ne vise pas à fournir un modèle unique de meilleures pratiques en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes. Cependant, l'équipe du *GRALE* est convaincue que tous les pays doivent prendre des mesures d'urgence afin de mettre en pratique le principe de l'apprentissage tout au long de la vie. L'équipe encourage les lecteurs à prendre connaissance en détail des données et des analyses présentées dans ce rapport et à explorer les idées et les exemples innovants qui y sont évoqués.

Les lecteurs sont également invités à consulter le site Internet *GRALE* (http://uil.unesco.org/grale). Celui-ci s'appuie sur l'enquête *GRALE III* afin de présenter un vaste ensemble de données relatives à l'apprentissage et l'éducation des adultes. Les pays peuvent suivre les progrès effectués et comparer leurs expériences entre eux. Les analystes ont la possibilité d'examiner les données afin de brosser un tableau plus complet de l'état des lieux mondial de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.

Au moment de l'évaluation à mi-parcours de la CONFINTEA VI, les pays seront amenés à envisager les meilleures options pour que le *GRALE* puisse suivre les progrès effectués au cours des années à venir. La difficulté sera de développer une approche intégrée en mesure de saisir les engagements pris dans le cadre de la Recommandation de l'UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2015), le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre d'action Éducation 2030 et le Cadre d'action de Belém. Le *GRALE IV,* dont la publication est prévue en 2019, abordera les indicateurs qui permettront d'améliorer le suivi et l'évaluation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et de l'apprentissage tout au long de la vie. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie sera heureux d'échanger avec les lecteurs et ses partenaires tout au long du processus de préparation de ce rapport.

Le troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes *(GRALE III*) s'appuie sur les réponses de 139 Etats membres de l'UNESCO à l'enquête de suivi *GRALE III* et brosse un tableau nuancé de la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes dans le monde. Le rapport évalue les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des engagements qu'ils ont pris dans le Cadre d'action de Belém, document adopté lors de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) en 2009. En outre, le rapport examine l'impact de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sur trois domaines majeurs : la santé et le bien-être ; l'emploi et le marché du travail ; et la vie sociale, civique et communautaire. *GRALE III* fournit aux décideurs politiques, chercheurs et praticiens des preuves irréfutables des bénéfices élargis de l'apprentissage et l'éducation des adultes dans tous ces domaines et éclaire, de ce fait, les contributions essentielles qu'ils peuvent apporter à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO Institute
for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie